

DEPARTEMENT
DE
LOT-ET-GARONNE

ARRONDISSEMENT
D'AGEN

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONVENTION DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Entre Monsieur le Maire de Saint Nicolas de la Balerme,
D'une part,

&

NOM, Prénom :
ADRESSE :
N° de téléphone :
D'autre part,

1 Objet

- la salle est réservée pour le :
- le montant de la location de la salle est de 180.00 €
- le montant de la location de l'estrade est de 50.00 € (facultatif)
- le montant du nettoyage de la salle est de 50.00 € (facultatif)
- le montant de la caution est de 350.00 €

2 Désignation des locaux

- **2.1 Salle + sanitaires**
- **2.2 cuisine**

3 Paiement & attestation d'assurance

- **Paiement** : j'ai pris note que pour réserver, je verse des arrhes d'un montant de 350.00 € par chèque à l'ordre du Trésor Public.
- **Assurance** : je joins une attestation Responsabilité civile de mon assurance

4 Etat des lieux

L'état des lieux entrant est arrêté au
L'état des lieux sortant est fixé au

J'ai bien pris connaissance du règlement Intérieur
Et reçu une copie. (Mention « lu et approuvé » manuscrite)

Fait le
le Maire

A St Nicolas de la Balerme
Signature du loueur